



ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX CADRES ET FAISANT-FONCTION : gestion des carrières, du temps de travail, de la formation et des demandes de stages

Public concerné : cadres et faisant-fonction cadres du CHA et du GHT récemment recrutés ou bien en poste depuis moins de 2 ans

Prérequis : lecture guide temps de travail

Accessibilité

Personne en situation de handicap, nous contacter

Durée : 6h00

Horaire : 9h30-12h30 et 13h30 - 16h30

Lieu : salle du Conseil de Surveillance Centre Hospitalier d'Auch

Nombre maxi de participants : 10

Dates : 2023 : à déterminer

Tarif CHA : sans objet

Tarif extérieur : 100€ / agent

Modalités déroulement : présentiel

Type de stage : Inter

DPC : Non

Modalité et délais d'accès : selon calendrier, nous contacter si déploiement dans votre structure en intra

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- **Expliquer les procédures** (formation, gestion des stages, temps de travail, position statutaire, gestion de l'absentéisme, affichage, diffusion de l'information, etc.)
- **Décrire son rôle** dans l'évaluation, dans l'accompagnement du projet professionnel de l'agent et dans l'élaboration du Plan de formation
- **Elaborer un planning** dans le respect de la réglementation de la durée du temps de travail

Programme de la formation

Acquérir des connaissances dans les domaines de la gestion du temps de travail, la gestion des carrières, la gestion de la formation et la gestion des demandes de stages

Rythme, temps de travail, gestion des plannings, droits statutaires à absence

- Temps complet, temps partiel, temps non complet
- Durée de travail hebdomadaire, repos hebdomadaires,
- Congés,
- RTT, REC, RC
- Autorisations d'absence,
- Temps de formation

Position statutaire d'activité et congé maladie

- Les contrats, le renouvellement, la mise en stage, la titularisation,
- Les arrêts (maladie, accident du travail),
- Le temps partiel thérapeutique,
- L'évaluation des agents et le rôle du cadre.

La formation

- Démarche d'élaboration du Plan de formation et rôle du cadre
- Les différents types de formations et les procédures (études promotionnelles, demandes individuelles ponctuelles, formations institutionnelles, DU, Master)
- Les formations obligatoires
- Entretien professionnel annuel et de formation

Les stages

- Procédure de gestion des demandes de stage au CHA

Identifier les ressources institutionnelles, savoir les mobiliser

Présentation de l'organisation de la DRH et les missions de chacun

Intervenants

Mathilde COURTADE, Elise
DARQUES, Chantal SIAMES

Contact pédagogique

c.siames@ch-auch.fr

Indicateur de résultat

Depuis 2021 : 13 agents ont été
formés.

93% ont été satisfaits ou très
satisfaits

Renseignement et inscription

✉ formation@ch-auch.fr

SIAMES Chantal

☎ 05 62 61 31 23

CLEMENTE Stéphanie

☎ 05 62 61 36 60

DUHAR Brigitte

☎ 05 62 61 48 58

*Règlement Intérieur disponible sur
le site Web du CH AUCH :
www.ch-auch.fr*

Méthodes, moyens et supports pédagogiques

La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques interactives et comprend une alternance d'apports de connaissances et de temps d'échanges au sein du groupe des apprenants à partir de leurs expériences et de situations professionnelles. Des cas pratiques seront proposés tout au long de la formation.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

Cette formation fait l'objet d'évaluations formatives régulières avec débriefings.

Elle fait également l'objet d'une double évaluation en fin de formation : sur la satisfaction des formés concernant l'atteinte des objectifs, sur les connaissances acquises et l'amélioration des pratiques (Quizz).

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation individuelle de formation précisant les compétences acquises ainsi qu'un certificat de réalisation.